

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Être âgé(e) de 18 ans minimum ;
2. Être domicilié(e) et habiter sur la Commune de Libin.

CRITERES DE RECEVABILITE

Le dossier de candidature envoyé doit répondre aux critères suivants :

1. Être déposé dans les délais impartis : pour le 1^{er} mai 2024 au plus tard ;
2. Être complété par ordinateur (pas de dossiers manuscrits) et remis en deux exemplaires soit :
 - par email à l'adresse suivante : budgetparticipatif@libin.be
 - ou en version papier à l'Administration communale (rue du Commerce, 14 à 6890 Libin).

Un accusé de réception sera fourni au candidat dans un délai de 15 jours calendrier. La date de réception qui sera prise en compte correspond à la date d'envoi du courriel par le candidat ou du dépôt à l'administration ;

3. Être porté par une personne précise, même si l'idée émerge d'une petite collectivité (ex : famille, association d'écoles, groupe de voisins d'un quartier...), et ce, afin de déterminer clairement un « responsable de candidature » ET dans le cas d'une collectivité/d'un groupement de citoyens/d'une ASBL, fournir la liste complète des personnes membres ainsi que leurs coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse email) ;
4. Répondre à une question d'intérêt général et collectif (les projets individualistes seront automatiquement écartés). Il s'agit d'un projet mené PAR le citoyen POUR le citoyen qui doit constituer une plus-value pour Libin ;
5. Être complet : contenir le formulaire de candidature, les informations nécessaires à la compréhension et à l'évaluation de la faisabilité ou non du projet : photos ou plans éventuels, description détaillée du projet, estimation du coût avec budgétisation ;
6. Correspondre au montant de l'enveloppe allouée au projet participatif, soit 10.000€ pour des achats de matériel et 5.000€ pour les travaux d'aménagement ;
7. Être techniquement réalisable (ex : éviter les projets nécessitant trop de moyens

techniques/humains) ;

8. Être un projet d'investissement qui ne nécessite pas de frais d'entretien réguliers, qu'ils soient mensuels, annuels etc. Le projet participatif vise la dépense d'un budget exceptionnel et unique, c'est une action ponctuelle dans la mesure du possible, qui ne doit pas devenir une charge financière pour l'Administration communale. ;

9. Viser la réalisation d'un projet sur le territoire de la Commune de Libin, les projets situés hors territoire libinois ne seront pas acceptés ;

10. Ne pas être repris dans le Plan Stratégique Transversal. Ce dernier est consultable via le site communal : https://www.libin.be/sites/default/files/uploads/pst_libin.pdf

11. Le projet doit être neuf, non entamé.

Tout dossier ne répondant pas à ces onze critères de recevabilité sera automatiquement écarté.

Le Collège communal reste le seul décideur concernant la recevabilité des projets. Gilles Legrand, agent référent pour ce projet, pourra guider les candidats dans la réalisation de leur dossier, mais se substituera en aucun cas à la personne.

Le citoyen-candidat susceptible de voir son projet élu par les libinois devra faire preuve d'autonomie et de proactivité durant toute la réalisation dudit projet.

Informations relatives à la protection des données

La Commune de Libin est responsable du traitement de vos données et est représentée légalement par son Bourgmestre. Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez entrer en contact avec le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : info@privanot.be. Le fondement de ce traitement est votre consentement (article 6, 1°, a), du règlement général sur la protection des données). Nous conserverons ces données durant le temps nécessaire à la réalisation du projet « budget participatif », après quoi elles seront supprimées.

Vous disposez du droit d'accès à vos données, du droit de rectification, du droit à l'effacement, du droit à la limitation du traitement, du droit à la portabilité des données et du droit à l'opposition. Pour exercer vos droits et pour plus d'information concernant le traitement de vos données, veuillez prendre contact avec notre délégué à la protection des données.